



1. PRESENTATION

1.1. Objet

Le « Championnat de Bourgogne Franche-Comté Jeunes » est une compétition individuelle organisée par la « ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton » (LBFCBad) à l'issue de laquelle sont décernés les titres de champion de Bourgogne Franche-Comté dans les cinq disciplines et dans les catégories d'âge suivantes :

Disciplines	Séries
Simple Homme	Juniors
Simple Dame	Cadets
Double Homme	Minimes
Double Dame	Benjamins
Double Mixte	Poussins

Conformément à leur règlement, en dehors de la catégorie Poussin et Junior, ces titres de champion régional sont qualificatifs pour la phase qualificative du championnat de France Jeunes.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'organisation et le déroulement sportif du championnat BFC Jeunes, ci-après désigné « le championnat ». Il est complété par le règlement cadre des compétitions ligue et un éventuel règlement particulier.

1.2. Organisation BOFC Jeunes – Qualificatifs pour la phase qualificative des France Jeunes

Le championnat se déroulera les samedi et dimanche 15 et 16 février 2025 au Brosset et gymnase Alice Milliat. L'organisateur retenu est le Badminton Lure Citers.

Le Juge Arbitre est **Vincent Coeurdassier** et ses décisions sont sans appel.

Le Juge Arbitre Adjoint est Romain Audiffred.

Le GEO principal sera Guillaume TETARD et GEO adjoint Jean Paul Bourgeois.

Mail de contact guillaume.tetard@lbfcbad.fr et 07 49 79 14 35

2. CRITERES DE PARTICIPATION

2.1. Licences et nationalité

Seuls peuvent être admis à participer les joueurs licenciés à une instance affiliée à la LBFCBad et ne faisant l'objet d'aucune suspension.

Les critères de participation concernant la nationalité sont définis dans le règlement fédéral du statut des étrangers, chapitre 2.2 du guide du badminton, article 3. Concrètement :

3. Participation des licenciés étrangers aux championnats nationaux individuels

Seuls les joueurs et joueuses titulaires d'une carte d'identité ou d'un passeport français sont autorisés à participer aux championnats de France individuels et aux étapes des circuits qualificatifs pour ces championnats.

Une dérogation sera accordée aux joueurs étrangers sélectionnables en équipe de France au regard des règles de la BWF en la matière, à la date de clôture des inscriptions du championnat.

Les joueurs et joueuses ayant une double nationalité peuvent s'inscrire aux championnats individuels des autres pays dont ils possèdent la nationalité.

2.2. Catégorie d'âge et surclassement

La participation est ouverte aux joueurs et joueuses Minibad, Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior qui peuvent s'inscrire dans leur catégorie ou celle immédiatement supérieure (ou plus, sur avis motivé de l'ETR).

2.3. Classement et CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire)

Le classement et le CPPH utilisés sont ceux de la clôture des inscriptions, soit ceux du **30 Janvier 2025**.

La valeur de chaque paire sera estimée suivant la somme des CPPH.

Pour les simples comme pour les doubles, les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.

2.4. Critères de qualification

2.4.1. Tableau principal

Dans chaque catégorie, seront automatiquement qualifiés pour le tableau principal en Simple :

- 7 champions départementaux issus de chaque comité départemental
- Le nombre de joueurs nécessaires pour atteindre 12 inscrits par tableau

Dans chaque catégorie et pour chaque discipline de double et mixte, seront qualifiés pour le tableau principal les paires les mieux classées au CPPH pour compléter le tableau à 12

2.4.2. Constitution des paires de doubles

- La constitution des paires est libre
- Les inscriptions « au choix » sont possibles. La constitution de ces paires sera faite au bénéfice des meilleurs CPPH dans le tableau concerné.

2.4.3. Remplaçants

Les joueurs/paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classés par ordre décroissant au CPPH.

3. MODALITES D'INSCRIPTION

3.1. Diffusion des invitations

Les invitations sont envoyées à tous les clubs de la ligue selon l'échéancier suivant :

- **Début des inscriptions : Jeudi 12 décembre 2024**
- **Date limite d'inscription : Mercredi 29 janvier 2025**
- **Prise en compte CPPH : Jeudi 30 janvier 2025**
- **Tirage au sort : Samedi 01 février 2025**
- **Envoi des convocations : Jeudi 06 février 2025**

3.2. Modalités d'inscription

Un joueur doit être inscrit par son club. L'inscription s'effectue selon les modalités précisées dans l'invitation dans les délais mentionnés au § 3.1 ci-dessus. Le règlement des droits d'inscription pourra être payé directement via Badnet ou sera à acquitter sur facture adressée par la LBFCBad aux clubs à l'issue de la compétition.

Pour rappel, les joueurs sans partenaires de double ou mixte sont autorisés, et même invités, à s'inscrire au choix. Les joueurs n'ont pas l'obligation de s'inscrire dans la même catégorie en double, mixte ou simple.

3.3. Montant des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à :

- 12 € pour 1 tableau
- 18 € pour 2 tableaux
- 24 € pour 3 tableaux

4. DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

4.1. Horaires indicatifs

- Première journée :
Début des matchs à 10h par les simples suivis des mixtes en intégralité avec remise des récompenses.
- Deuxième journée : dimanche de 8h30 à 17h00 (remise des récompenses incluse).
Dimanche matin : Doubles, phases qualificatives
Dimanche après-midi : Phases finales et remise des récompenses.

4.2. Tableaux

Chaque tableau est limité à 12 joueurs ou paires.

Dans le respect des impératifs techniques de l'organisation et des horaires indicatifs :

- Tous les tableaux se dérouleront en poules avec 2 sortants ou, le cas échéant, sous forme de poule unique de 3, 4 ou 5.
- Si besoin, une limitation du nombre de sortant par poule ou un tableau à élimination directe sera mise en place en Mixte puis en Double.

Il n'y aura pas de matchs pour la troisième place (petite finale).

L'organisation favorisera une séparation par provenance entre les Comités.

4.3. Remplacement

En cas de forfait dans un tableau principal, la place libérée est attribuée d'office aux joueurs présents sur la liste des remplaçants, dans l'ordre de la liste.

4.4 Arbitrage

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s'il la juge nécessaire suivant la disponibilité d'arbitres officiels dans la salle. Les phases finales seront arbitrées en fonction des arbitres disponibles lors de la compétition.

4.5 Scoring

Un scoreur sera présent obligatoirement sur les matchs des poussins.

4.6 Remise des récompenses

Les vainqueurs, finalistes, demi-finaliste ou troisième de poule selon le format du tableau seront récompensés. **Tous les médaillés doivent être présents pour la remise des récompenses.**

4.7 Points particuliers

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes. Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match, ce temps est décompté du temps de récupération. Le test des volants devra s'effectuer dès l'arrivée sur le terrain. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Les joueurs appelés en chambre d'appel ou à disputer leur match devront s'y rendre avec tout l'équipement nécessaire.

5. DIVERS

5.1. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés, y compris pour les poussins.

Ils sont à la charge de la LBFCBad chaque volant sera à ramener à la table de marque.

Le volant de référence sera le Spin Gold homologué en vente en salle.

5.2. Affichage

Par respect des directives fédérales, les documents suivants doivent obligatoirement être affichés dans toutes les salles de compétition afin qu'ils puissent être lus facilement par tous les participants et accompagnateurs :

- Le règlement spécifique de la compétition et l'éventuel règlement particulier
- Le règlement concernant les tenues vestimentaires
- Le code de bonne conduite des joueurs
- Le code de bonne conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques
- Les tableaux et échéanciers de la compétition
- Procédure de gestion des cartons et sanctions et de gestion des forfaits et sanctions

5.3. Salles

L'infrastructure est composée de deux salles et 13 terrains au total :

- BROSSET : les volants touchants la structure ou les éléments suspendus seront comptés faute en jeu et à remettre 1 fois au service. Les volants touchants les filins des panneaux de basket seront comptés let à tout moment.
- MILLIAT : les volants touchants la structure ou les éléments suspendus seront comptés faute au service comme en jeu.

La disposition des salles ne réclame pas la matérialisation d'une chambre d'appel. Les joueurs appelés à disputer leur match devront le faire avec tout l'équipement nécessaire.



BADMINTON
BOURGOGNE —
FRANCHE COMTE